

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1039**8 octobre 2003****SOMMAIRE**

ABN AMRO Funds, Sicav, Luxembourg	49848	bourg	49827
ABN AMRO Funds, Sicav, Luxembourg	49848	Dexia Participation Luxembourg S.A., Luxem-	49827
Accionaire Holding S.A., Senningerberg	49872	bourg	49827
Agroindustriel International S.A., Luxembourg ...	49871	Dictame Holding S.A., Luxembourg	49866
Aliseum Charter S.A., Luxembourg	49850	Donpal Financière S.A., Luxembourg	49840
Alpet S.A., Luxembourg	49834	Duscholux S.A., Sandweiler	49841
Alpet S.A., Luxembourg	49834	Duscholux S.A., Sandweiler	49841
Alpet S.A., Luxembourg	49834	Ecprod S.A., Mamer	49839
Ammin Coal Holdings S.A., Luxembourg	49848	Exploitations Forestières Luxembourg, S.à r.l., Lu-	49847
Anglo American International S.A., Luxembourg .	49848	xembourg	49847
Anglo Mercury S.A.H., Luxembourg	49849	Exploitations Forestières Luxembourg, S.à r.l., Lu-	49847
Anglo Operations (International) Limited S.A., Lu-	49846	xembourg	49847
xembourg	49846	Falke Holding S.A., Luxembourg	49867
Anglo Operations (International) Limited S.A., Lu-	49846	Farcom Investment S.A., Luxembourg	49872
xembourg	49846	Fidessa (Luxembourg) S.A., Luxembourg	49848
Anglo Operations (International) Limited S.A., Lu-	49846	Hoparfin S.A., Luxembourg	49845
xembourg	49846	I.S.H. Finance S.A., Luxembourg	49826
Atelier Stephan Zeyen S.A., Fischbach	49837	Immofil S.A., Luxembourg	49865
Auto Ecole Fernand, S.à r.l., Dickweiler	49835	International Finance System S.A., Luxembourg .	49872
Auto Ecole Fernand, S.à r.l., Dickweiler	49835	International North Sea Shipping S.A., Luxem-	49859
Behedam (Holdings) S.A., Luxembourg	49836	bourg	49859
Belfil S.A., Luxembourg	49863	International Trading Organization I.T.O. S.A., Lu-	49838
Ben & Co. Chartering S.A., Luxembourg	49862	xembourg	49838
Blue Steam & Shipping S.A., Luxembourg	49847	Investissements Immobiliers Kirchberg S.A., Lu-	49847
BSS & Co S.A., Luxembourg	49865	xembourg	49847
C. Karp-Kneip Matériaux S.A., Luxembourg	49851	IT Attitude S.A., Bertrange	49860
Celltech Limited S.A.H., Luxembourg	49850	IT Technology, Sicav, Luxembourg	49867
Centower Investments, S.à r.l., Luxembourg	49838	Jason Enterprises S.A., Luxembourg	49864
Ceragen, S.à r.l., Weiswampach	49836	Jocar Holding S.A., Luxembourg	49845
Compagnie pour le Développement Industriel S.A.,	49841	JPM Waterland, S.à r.l., Luxembourg	49852
Luxembourg	49841	Jupiter Investments S.A., Luxembourg	49850
Consolidated Real Estate Investments Holding S.A.,	49843	Kerbell Holding S.A., Luxembourg	49844
Luxembourg	49843	Kimmono S.A., Luxembourg	49863
Continental Star Garantie 9/2003	49865	Kredietbank S.A. Luxembourggeoise, Luxembourg	49869
Coris Holding S.A., Luxembourg	49866	La Jolla Capital Management, S.à r.l., Luxem-	49845
Courtage Bois S.A., Huldange	49836	bourg	49845
CP Premium Fund, Sicav, Luxembourg	49826	Loofinlux S.A., Luxembourg	49871
Dexia Global Investments Luxembourg S.A., Lu-	49827	Lubelim S.A.H., Luxembourg	49870
xembourg	49827	Maden Holding S.A., Luxembourg	49844
Dexia Investments Luxembourg S.A., Luxem-	49827	Maison du Peuple, Esch-sur-Alzette	49840

Milch-Union Hocheifel Luxemburg, GmbH, Ingeldorf.	49835	Skerry Holdings S.A., Luxembourg.	49850
MMW Securities Fund, Sicav, Luxembourg.	49870	Société Financière de Participation Piguier S.A., Luxembourg.	49866
Montroc S.A.H., Luxembourg.	49866	Société Luxembourgeoise de Transports Modernes (S.L.T.M.) S.A., Luxembourg.	49851
New World Income Trust.	49865	Sogelux Fund, Sicav, Luxembourg.	49868
NFM Trading S.A., Bertrange.	49868	Solicom S.A., Troisvierges.	49836
Nouvelle Espaces Verts Luxembourgeois, S.à r.l., Bertrange.	49851	Ster Der Zee Holding S.A., Luxembourg.	49839
Ourakan International S.A., Luxembourg.	49838	Stolt-Nielsen S.A., Luxembourg.	49850
P.G.M. International S.A., Luxembourg.	49835	Tenderness S.A.H., Luxembourg.	49840
Polytex Pensioen B.V., S.à r.l., Luxembourg.	49863	Tenderness S.A.H., Luxembourg.	49844
Programme 4 Patent Holdings S.A., Luxembourg.	49843	Tinham Holding S.A., Luxembourg.	49827
Quadrature 7 S.A., Luxembourg.	49865	Traveling Holding S.A., Luxembourg.	49871
Resin Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg.	49840	Tumen Holding S.A., Luxembourg.	49871
Rick Holdings S.A., Luxembourg.	49843	UEB Alternative Fund 2, Sicav, Luxembourg.	49846
Rick Holdings S.A., Luxembourg.	49843	UEB International Equity Fund of Funds, Sicav, Luxembourg.	49849
Riobranco Holding S.A., Luxembourg.	49833	UNICORP, Universal Luxemburg Corporation S.A.H., Luxembourg.	49869
Roventa-Henex (Holdings) S.A., Luxembourg.	49845	Unibeton Luxembourg S.A., Luxembourg.	49837
Saddia Holding S.A., Luxembourg.	49837	United Alternative Fund, Sicav, Luxembourg.	49842
Sanbiagio S.A., Luxembourg.	49851	Vassy Calisto Holding S.A., Luxembourg.	49837
Sanbiagio S.A., Luxembourg.	49851	X-Chain Holding S.A., Strassen.	49840
Sarominvest S.A., Luxembourg.	49839	Xerium 3 S.A., Luxembourg.	49864
Sarominvest S.A., Luxembourg.	49839	Xerium 3 S.A., Luxembourg.	49864
Sarominvest S.A., Luxembourg.	49842	Yxis Holding S.A., Luxembourg.	49868
Sarominvest S.A., Luxembourg.	49842	Zirkem S.A., Luxembourg.	49844
Schou, S.à r.l., Diekirch.	49836	Zirkem S.A., Luxembourg.	49844
Sicor Holding S.A., Luxembourg.	49869		

CP PREMIUM FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.825.

Le bilan au 31 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Pour CP PREMIUM FUND

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

J. Mossong / M. Berger

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(057315.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

I.S.H. FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.692.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,
tenue au siège social à Luxembourg, le 28 juillet 2003*

Monsieur Diederich Georges, Monsieur Heitz Jean-Marc et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans.

Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

I.S.H. FINANCE S.A.

G. Diederich / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057456.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

TINHAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 85.223.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société EUCONTACT A.G., ayant son siège social à Aeschengraben 9, CH-4051 Bâle, Suisse;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme TINHAM HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 85.223, a été constituée suivant acte reçu le 14 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 581 du 15 avril 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme TINHAM HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représentés par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société TINHAM HOLDING S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire aux comptes et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de FHG & ASSOCIES, S.à r.l., L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 61, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

J. Elvinger.

(059594.3/211/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

DEXIA INVESTMENTS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 37.640.

scindée en:

DEXIA GLOBAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

DEXIA PARTICIPATION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

L'an deux mille trois, le vingt-deux septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DEXIA INVESTMENTS LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, 69, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.640, constituée suivant acte notarié en date du 10 juillet 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 26 du 24 janvier 1992 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 17 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 784 du 26 octobre 2000.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Philippe Pasquasy, attaché de direction, demeurant à Steinfort,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sophie Pirotte, employée de banque, demeurant à Arlon.
Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Approbation du projet de scission.
2. Constatation de la réalisation de la scission à la date de l'assemblée et approbation de la répartition des éléments actifs et passifs du patrimoine de la société scindée, sans préjudice des dispositions de l'article 302 sur les effets de la scission à l'égard des tiers.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leurs mandats.
4. Détermination du lieu de conservation des documents sociaux de la société scindée pendant le délai légal.
5. Approbation des statuts des sociétés résultant de la scission.
6. Nomination des organes sociaux des sociétés résultant de la scission.
7. Autorisation de nommer des administrateurs-délégués au sein des sociétés résultant de la scission.
8. Fixation du siège social des sociétés résultant de la scission.
9. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Le président expose ensuite que:

1. Le projet de scission établi par le Conseil d'Administration par voie circulaire le 8 août 2003, a été publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 851 du 20 août 2003.

2. Les actions des deux nouvelles sociétés à constituer étant réparties entre les actionnaires de la société à scinder de manière strictement proportionnelle à leur participation dans le capital social, il est proposé aux actionnaires de renoncer à l'examen et au rapport spécial visés par l'article 294 ainsi qu'aux documents prévus par l'article 295 (1) c), d) et e), conformément à l'article 307(5) de la loi sur les sociétés commerciales.

3. Le projet de scission, les comptes annuels de la société ainsi que le rapport de gestion des trois derniers exercices de la société ont été déposés pendant le délai légal au siège social de la société à la disposition des actionnaires. Une attestation certifiant leur dépôt restera annexée aux présentes.

Ces faits reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée approuve le projet de scission tel qu'il a été publié en conformité avec l'article 290 de la loi sur les sociétés commerciale en renonçant à l'examen du projet de scission et au rapport spécial visés par l'article 294 ainsi qu'aux documents prévus par l'article 295 (1) c), d) et e).

Deuxième résolution

L'assemblée constate que conformément aux articles 288 et 307 de la loi sur les sociétés commerciales, la scission est ainsi devenue définitive avec effet à ce jour. En conséquence, l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société scindée, rien excepté ni réservé, est par suite de sa dissolution sans liquidation transféré aux deux sociétés résultant de la fusion avec effet à ce jour, sans préjudice des dispositions de l'article 302 sur les effets de la scission à l'égard des tiers.

D'un point de vue comptable, les opérations de la société scindée sont considérées comme accomplies pour le compte des nouvelles sociétés à compter de ce jour.

Les deux nouvelles sociétés ainsi constituées ont la forme de sociétés anonymes. Elles porteront respectivement les dénominations sociales:

- DEXIA GLOBAL INVESTMENTS LUXEMBOURG
- DEXIA PARTICIPATION LUXEMBOURG.

L'assemblée approuve l'apport et la répartition des éléments actifs et passifs du patrimoine total de la société scindée arrêté à la date de ce jour aux deux nouvelles sociétés, telle que cette répartition est établie dans le projet de scission.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que les documents sociaux de la société scindée seront conservés pendant le délai légal à l'ancien siège social de la société scindée à L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

Cinquième résolution

L'assemblée approuve la création sous la forme authentique des deux nouvelles sociétés anonymes par voie de scission de la société scindée sans liquidation de cette dernière.

L'assemblée approuve les statuts des deux nouvelles sociétés tels que proposés dans le projet de scission et requiert le notaire d'acter la constitution des deux nouvelles sociétés comme suit:

DEXIA GLOBAL INVESTMENTS LUXEMBOURG

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de DEXIA GLOBAL INVESTMENTS LUXEMBOURG

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 200.289.934,65 (deux cent millions deux cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent trente-quatre euros soixante-cinq cents) divisé en 25.762 (vingt-cinq mille sept cent soixante-deux) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prescrites par la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le dernier jeudi du mois de février à 15 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2004.

Libération du capital social

Le capital social de deux cent millions deux cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent trente-quatre euros soixante-cinq cents (EUR 200.289.934,65) représenté par vingt-cinq mille sept cent soixante-deux (25.762) actions sans désignation de valeur nominale est intégralement libéré par l'apport aux valeurs comptables à la date de ce jour de la partie des éléments du patrimoine total actif et passif de la société scindée destinée à la société DEXIA GLOBAL INVESTMENTS LUXEMBOURG, à savoir tous les actifs et passifs de DEXIA INVESTMENTS LUXEMBOURG à l'exception de 852.684 actions de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE À LUXEMBOURG S.A., les actifs et passifs apportés consistant en:

1° avoirs bancaires pour un montant de cent dix-huit millions huit cent trente et un mille deux cent quatorze euros quarante-neuf cents	118.331.214,49 EUR
2° intérêts à recevoir de soixante-douze mille neuf cent quarante euros cinquante-huit cents	72.940,58 EUR
3° créances provenant de la vente d'actions DEXIA BIL pour un montant de quatre-vingt-sept millions d'euros	87.000.000,00 EUR
et de la vente de titres OPC pour un montant de trente-six mille six cent quarante-neuf euros quarante-quatre cents	36.649,44 EUR
4° des provisions pour impôts de quatre millions huit cent trente-neuf mille neuf cent cinquante-quatre euros trois cents	4.839.954,03 EUR
6° une dette de trois cent dix mille neuf cent quinze euros quatre-vingt-trois cents	310.915,83 EUR

Ces actifs et passifs sont plus amplement décrits dans le rapport du réviseur dont question ci-après.

Le bilan d'ouverture se présentera comme suit:

BILAN D'OUVERTURE DE DEXIA GLOBAL INVESTMENTS LUXEMBOURG (exprimé en Euro)

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Comptes à vue	381.214,49	Capital	200.289.934,65
Compte à terme	117.950.000,00		
Intérêts à recevoir	72.940,58	Provisions Impôts	4.839.954,03
Créances	87.036.649,44	A payer	310.915,83
	<u>205.440.804,51</u>		<u>205.440.804,51</u>

Rapport du réviseur d'entreprises:

Ledit apport a fait l'objet d'un rapport de réviseur d'entreprises indépendant conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, établi par PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, 400, route d'Esch, en date du 22 septembre 2003.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites dans la section 3 du rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport autre qu'en numéraire qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ce rapport restera annexé aux présentes.

DEXIA PARTICIPATION LUXEMBOURG

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de DEXIA PARTICIPATION LUXEMBOURG.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, notwithstanding ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 1.279.026.000,00 (un milliard deux cent soixante-dix-neuf millions vingt-six mille euros) divisé en 25.762 (vingt-cinq mille sept cent soixante-deux) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prescrites par la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le dernier jeudi du mois de février à 15 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2004.

Libération du capital social

Le capital social de un milliard deux cent soixante-dix-neuf millions vingt-six mille euros (EUR 1.279.026.000,-) représenté par vingt-cinq mille sept cent soixante-deux (25.762) actions sans désignation de valeur nominale est intégralement libéré par l'apport aux valeurs comptables à la date de ce jour de la partie des éléments du patrimoine total actif et passif de la société scindée destinée à la société DEXIA PARTICIPATION LUXEMBOURG, à savoir huit cent cinquante-deux mille six cent quatre-vingt-quatre (852.684) actions de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

Le bilan d'ouverture se présentera comme suit:

BILAN D'OUVERTURE DE DEXIA PARTICIPATION LUXEMBOURG (exprimé en Euro)

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Titres.....	1.279.026.000,00	Capital.....	1.279.026.000,00
	<u>1.279.026.000,00</u>		<u>1.279.026.000,00</u>

Rapport du réviseur d'entreprises

Ledit apport a fait l'objet d'un rapport de réviseur d'entreprises indépendant conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, établi par PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, 400, route d'Esch, en date du 22 septembre 2003.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites dans la section 3 du rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport autre qu'en numéraire qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ce rapport restera annexé aux présentes.

Attribution des actions des nouvelles sociétés

Les actions des sociétés anonymes nouvelles sont attribuées sans soulte aux actionnaires de la société scindée de manière strictement proportionnelle à leur participation dans le capital social de la société scindée, à raison d'une action nouvelle dans chacune des nouvelles sociétés pour une action de la société scindée.

Les actions étant toutes nominatives, les actionnaires seront inscrits dans le registre des actionnaires des nouvelles sociétés par le Conseil d'Administration, avec jouissance de tous les droits attachés à ces actions à partir de ce jour.

Constatation

L'Assemblée constate que la scission est réalisée au sens des articles 301 et 307 de la loi sur les sociétés commerciales avec effet à ce jour, sans préjudice des dispositions de l'article 302 de ladite loi sur l'effet de la scission vis-à-vis des tiers.

Elle constate encore la dissolution sans liquidation de la société scindée suite à la réalisation de la scission suivant les modalités décrites dans le projet de scission.

Déclaration du notaire

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 300 (2) de la loi sur les sociétés commerciales avoir vérifié et atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la société scindée ainsi que celles du projet de scission.

Assemblées générales des deux sociétés nouvelles

Ensuite les actionnaires des deux sociétés nouvelles, tous ici dûment représentés, ont déclaré tenir une assemblée générale pour chacune des sociétés nouvelles et prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Pour DEXIA GLOBAL INVESTMENTS LUXEMBOURG

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Jean Noël Lequeue, Chief Compliance Officer de DEXIA GROUP, B-1000 Bruxelles, 1, Square de Meeus, né à Lincen (Belgique), le 18 décembre 1946;
 - b) Monsieur Olivier Van Herstraeten, Secrétaire Général de DEXIA GROUP, B-1000 Bruxelles, 1, Square de Meeus, né à Gent (Belgique), le 10 janvier 1963;
 - c) Monsieur Dirk Bruneel, Membre du Comité de Direction ainsi que Responsable du métier de trésorerie et marchés des capitaux de DEXIA GROUP, B-1000 Bruxelles, 1, Square de Meeus, né à Diksmuide (Belgique), le 20 juin 1950.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

PricewaterhouseCoopers, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.
- 5) L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer des administrateurs-délégués en son sein et à leur déléguer la gestion journalière.
- 6) Le siège social est fixé à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

2. Pour DEXIA PARTICIPATION LUXEMBOURG

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Jean Noël Lequeue, Chief Compliance Officer de DEXIA GROUP, B-1000 Bruxelles, 1, Square de Meeus, né à Lincen (Belgique), le 18 décembre 1946;

b) Monsieur Olivier Van Herstraeten, Secrétaire Général de DEXIA GROUP, B-1000 Bruxelles, 1, Square de Meeus, né à Gent (Belgique), le 10 janvier 1963;

c) Monsieur Dirk Bruneel, Membre du Comité de Direction ainsi que Responsable du métier de trésorerie et marchés des capitaux de DEXIA GROUP, B-1000 Bruxelles, 1, Square de Meeus, né à Diksmuide (Belgique), le 20 juin 1950.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

PricewaterhouseCoopers, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

5) L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer des administrateurs-délégués en son sein et à leur déléguer la gestion journalière.

6) Le siège social est fixé à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

Référence à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971

Les comparants déclarent que la présente scission se réalise en exonération des droits d'apport en vertu de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971.

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, à la somme de EUR 15.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé. Ph. Pasquasy, A. Siebenaler, S. Pirotte, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, vol. 140S, fol. 71, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

F. Baden.

(058858.3/200/358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2003.

RIOBRANCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 89.048.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société EUCONTACT A.G., ayant son siège social à Aeschengraben 9, CH-4051 Bâle, Suisse;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant es dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme holding RIOBRANCO HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 89.048, a été constituée suivant acte reçu le 9 septembre 2002, publié au Mémorial C numéro 1569 du 31 octobre 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme RIOBRANCO S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représentés par 3.100 (trois mille cent) actions de EUR 10,- (dix euros) chacune.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société RIOBRANCO HOLDING S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire aux comptes et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de FHG & ASSOCIES, S.à r.l., L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 61, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

J. Elvinger.

(059596.3/211/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

ALPET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 23.415.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056120.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

ALPET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 23.415.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 18 août 2003 que Monsieur Jozef Franko a été nommé au poste d'administrateur-délégué de la société.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056123.3/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

ALPET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 23.415.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 14 juillet 2003 que:

1. Ont été réélus aux postes d'administrateur:

- Monsieur Josef Franko, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles,
- Monsieur Alp Franko, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles,
- Monsieur Michel Golde, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

2. A été réélue au poste de commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., sise 5, boulevard du Prince Henri à L-2013 Luxembourg.

Leur mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056128.3/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

AUTO ECOLE FERNAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6557 Dickweiler, 10, route d'Echternach.

R. C. Diekirch B 94.986.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00967/AI00970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

COMPTABILITE LINDEN CONSTANT

Signature

Mandataire

(902247.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 septembre 2003.

AUTO ECOLE FERNAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6557 Dickweiler, 10, route d'Echternach.

R. C. Diekirch B 94.986.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00973/AI00976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

COMPTABILITE LINDEN CONSTANT

Signature

Mandataire

(902248.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 septembre 2003.

MILCH-UNION HOCHEIFEL LUXEMBURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9161 Ingeldorf, 81, rue de la Sûre.

R. C. Diekirch B 2.795.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 12 septembre 2003, réf. DSO-AI00057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ingeldorf, le 15 septembre 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(902257.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 septembre 2003.

P.G.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 48.775.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 8 septembre 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Fricke Gerd de sa fonction d'Administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 8 septembre 2003, Monsieur Checchinato Luca, demeurant aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour P.G.M. INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056283.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

COURTAGE BOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 13, route de Stavelot.
R. C. Diekirch B 4.643.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 septembre 2003, réf. DSO-AI00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huldange, le 15 septembre 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(902258.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 septembre 2003.

CERAGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.
R. C. Diekirch B 5.924.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 septembre 2003, réf. DSO-AI00051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 15 septembre 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(902259.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 septembre 2003.

SOLICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.
R. C. Diekirch B 5.515.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2003, réf. DSO-AI00066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902267.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2003.

SCHOU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9278 Diekirch, 27, rue Sauerwiss.
R. C. Diekirch B 93.573.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 septembre 2003, réf. DSO-AI00020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902268.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 septembre 2003.

BEHEDAM (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 79.124.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BEHEDAM (HOLDINGS) S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(056330.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

ATELIER STEPHAN ZEYEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9749 Fischbach, 3C, route de Luxembourg.

R. C. Diekirch B 93.724.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(902274.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 septembre 2003.

UNIBETON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 74.705.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 décembre 2002

Suite à la démission de Monsieur Philippe Annebicque, un siège d'Administrateur de notre société est devenu vacant. Les Administrateurs ont décidé de nommer:

Monsieur René-Jacques Dupuis, administrateur de sociétés, demeurant 2, rue des Marguerites - Hameau du Fresnel, F-78930 Guerville

aux fonctions d'Administrateur, par voie de cooptation.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056264.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

SADDIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 57.600.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 10 septembre 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Fricke Gerd de sa fonction d'Administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 10 septembre 2003, Monsieur Verdin-Pol Pascal, demeurant aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour SADDIA HOLDING S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056285.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

VASSY CALISTO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 67.308.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056315.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

INTERNATIONAL TRADING ORGANIZATION I.T.O. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.665.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 3 septembre 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Fricke Gerd de sa fonction d'Administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 3 septembre 2003, Monsieur Lazzati Luca, demeurant aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour INTERNATIONAL TRADING ORGANIZATION I.T.O.S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02591. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056286.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

OURAKAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.990.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 8 septembre 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Fricke Gerd de sa fonction d'Administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 8 septembre 2003, Monsieur Verdin-Pol Pascal, demeurant aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour OURAKAN INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056288.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

CENTOWER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.500,-.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 85.280.

L'associé unique de CENTOWER INVESTMENTS, S.à r.l. a décidé en date du 5 septembre 2003 de démettre avec effet immédiat Madame Alessandra Liberto de ses fonctions de gérante de la société et de nommer Monsieur Gerard Dercksen, demeurant Schapenweide, 85, 6921 SM Duiven, Pays-Bas, pour la remplacer pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 septembre 2003.

J. Dercksen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056802.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

STER DER ZEE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 51.784.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056317.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

ECPROD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8225 Mamer, 18, route de Dippach.
R. C. Luxembourg B 93.762.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 27 août 2003

Monsieur Luc Bertrand, ingénieur, né à Macon/Belgique, le 4 septembre 1957, demeurant à L-8225 Mamer, 18, rue de Dippach est nommé administrateur-délégué de la société et responsable de la gestion journalière.

Il est nommé administrateur-délégué.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée par la signature unique de l'administrateur-délégué.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056333.3/680/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

SAROMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.310.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02985, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(056782.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SAROMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.310.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02987, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(056778.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SAROMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.310.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02988, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(056775.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

X-CHAIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 79.779.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Signature.

(056335.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

DONPAL FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 79.133.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DONPAR FINANCIERE S.A., Société Anonyme

E. Ries / G. Hornick

Administrateur / Administrateur

(056732.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

TENDERNESS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 44.134.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(056785.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

RESIN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 41.874.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(056786.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

MAISON DU PEUPLE, Société Coopérative.

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, 60, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 8.792.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport de révision au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01312, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Pour MAISON DU PEUPLE

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN, S.à r.l.

Signature

(056337.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2003.

DUSCHOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 18.516.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 8 septembre 2003

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés au 01.01.02.....	- 1.608.220,35 EUR
Résultat de l'exercice 2002.....	719.710,82 EUR
Résultats reportés au 31.12.02.....	- 888.509,83 EUR

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056741.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

DUSCHOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 18.516.

Société constituée le 30 juin 1981 par Maître Reginald Neuman, acte publié au Mémorial C n° 222 du 16 octobre 1981.

Les statuts furent modifiés par Maître Reginald Neuman le 28 avril 1982 (Mém C 181 du 28 juillet 1982), le 12 janvier 1983 (Mém C n° 57 du 5 mars 1983), le 18 décembre 1991 (Mém C n° 265 du 18 juin 1992), le 19 avril 1994 (Mém C n° 324 du 6 septembre 1994) et le 17 mai 2001 (Mém C n° 1083 du 29 novembre 2001).

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 8 septembre 2003

La démission du Réviseurs d'Entreprises LA COMPAGNIE DE REVISION est acceptée.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., réviseur d'entreprises, 5 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg est nommée en remplacement jusqu'à l'assemblée générale statuant en 2006.

L'assemblée ratifie les décisions prises lors de la réunion du Conseil d'administration du 6 janvier 2003, à savoir:

- la démission de Monsieur Alain Rukavina est acceptée;
- Monsieur Nico Scholtes, directeur, rue d'Uebersyren, L-6930 Mensdort est nommé administrateur jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2006;
- Monsieur Nico Scholtes est nommé administrateur-délégué en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Weiler, ce dernier continuant à rester administrateur de DUSCHOLUX S.A.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056728.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

COMPAGNIE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 13.889.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire
qui s'est tenue le 7 avril 2003 à 15.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance lors de la présente assemblée.
- L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et COSA-FIN S.A., ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de EURAUDIT, S.à r.l.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056792.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SAROMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 62.310.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire,
qui s'est tenue le 20 mars 2003 à 9.45 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance lors de la présente assemblée.
 - L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Bernard Ewen et de Mesdames Denise Vervaet et Joëlle Lietz, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Pierre Schill.
- Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056788.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SAROMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 62.310.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire
qui s'est tenue le 21 mars 2003 à 9.45 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance lors de la présente assemblée.
 - L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Bernard Ewen et de Mesdames Denise Vervaet et Joëlle Lietz, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Pierre Schill.
- Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056789.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

UNITED ALTERNATIVE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.572.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société
le mercredi 27 août 2003 à 12.00 heures*

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de ne pas reconduire les mandats de MM. Marcel Gaillard, Pascal Ionati et Eric Georges qui viennent à échéance lors de la présente Assemblée.

L'Assemblée décide de nommer, sous réserve de l'approbation par les autorités luxembourgeoises, Mme Huguette Espen, UNITED EUROPEAN BANK (LUXEMBOURG) S.A., Luxembourg et M. Gérard Domenc, BNP PARIBAS, Paris, pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée de 2004.

L'Assemblée reconduit les mandats d'administrateur de MM. Alan Mudie, Charles Gindre et Jean-Claude Mathais pour un terme d'un venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le nombre des administrateurs est ainsi réduit à 5.

Sixième résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2004.

Pour copie conforme
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - Succursale de Luxembourg
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056814.3/1176/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

RICK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.836.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 1^{er} avril 2003 à 15.00 heures
à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A., ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A., pour une période d'un an venant donc à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02978. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056794.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

RICK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.836.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 2 avril 2002 à 15.00 heures
à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A., ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A., pour une période d'un an venant donc à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056791.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

CONSOLIDATED REAL ESTATE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 35.525.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(056793.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

PROGRAMME 4 PATENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 33.666.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

PROGRAMME 4 PATENT HOLDINGS S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(056808.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

TENDERNESS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 44.134.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire
qui s'est tenue le 25 février 2003 à 11.00 heures à Luxembourg*

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs:

- COSAFIN S.A., domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg,
- Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, demeurant 18A, boulevard de la Foire à Luxembourg,
- LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC., domiciliée à Wilmington (Delaware).

L'assemblée décide également de renouveler le mandat du commissaire aux comptes:

- la FIDUCIAIRE GLACIS, domiciliée à 18A, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'assemblée générale statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI02967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056787.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

MADEN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 65.125.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(056795.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

KERBELL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 74.720.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(056798.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ZIRKEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 75.184.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(056804.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ZIRKEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 75.184.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(056801.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

LA JOLLA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 92.019.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 4 juillet 2003 que 193.146 (cent quatre-vingt-treize mille cent quarante-six) actions détenues par l'associé unique GREEN COVE CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l. ont été transférées à LNR ARMAN, S.à r.l., ayant son siège social 41, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg.

Le transfert de parts sociales a été approuvé au nom et pour le compte de la société par son gérant.

5 juillet 2003.

J. van Oost

Manager

Pursuant to a share purchase agreement dated July 4, 2003, 193,146 (one hundred ninety-three thousand one hundred forty-six) shares held in the company by its sole shareholder, i.e. GREEN COVE CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., have been transferred to LNR ARMAN, S.à r.l., having its registered office in L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the company by its manager.

July 5, 2003.

J. van Oost

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(056796.3/263/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

JOCAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 65.123.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(056799.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

HOPARFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 69.822.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(056800.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ROVENTA-HENEX (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 60.959.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 8 septembre 2003

L'assemblée générale accepte la démission de KPMG AUDIT, Luxembourg, comme commissaire aux comptes.

L'assemblée générale élit ERNST & YOUNG S.A., dont le siège social se trouve à L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall, et qui est enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 47.771, comme commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale qui approuve les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROVENTA-HENEX (HOLDINGS) S.A.

J.-M. Schmit

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056810.3/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ANGLO OPERATIONS (INTERNATIONAL) LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue Bragance.
R. C. Luxembourg B 68.630.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ANGLO OPERATIONS (INTERNATIONAL) LIMITED S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(056809.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ANGLO OPERATIONS (INTERNATIONAL) LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue Bragance.
R. C. Luxembourg B 68.630.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ANGLO OPERATIONS (INTERNATIONAL) LIMITED S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(056812.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ANGLO OPERATIONS (INTERNATIONAL) LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue Bragance.
R. C. Luxembourg B 68.630.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ANGLO OPERATIONS (INTERNATIONAL) LIMITED S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(056813.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

UEB ALTERNATIVE FUND 2, Société d'investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.573.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société
le mercredi 27 août 2003 à 13.00 heures*

Cinquième résolution

5. L'Assemblée reconduit les mandats d'administrateur de MM. Marcel Gaillard, Alan Mudie et Charles Gindre pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Sixième résolution

6. L'Assemblée renouvelle le mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2003.

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - Succursale de Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056815.3/1176/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

**EXPLOITATIONS FORESTIERES LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée (en liquidation),
(anc. BOESCHLEIT, S.à r.l.).**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 33.530.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 juin 2003, tenue au siège social de la société

L'assemblée a approuvé la nomination de la société LUXREVISION, S.à r.l., dont le siège social se situe 6-12, rue du Fort Wallis, L-2016 Luxembourg en qualité de commissaire-vérificateur à la liquidation.

Pour publication sincère et conforme

Signature

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056822.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

**EXPLOITATIONS FORESTIERES LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée (en liquidation),
(anc. BOESCHLEIT, S.à r.l.).**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 33.530.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2003, tenue au siège social de la société

L'assemblée a approuvé le rapport de LUXREVISION, S.à r.l., commissaire-vérificateur à la liquidation ainsi que les comptes de liquidation.

L'assemblée a donné décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

L'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et a constaté que la société EXPLOITATION FORESTIERES, S.à r.l., a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq années à partir d'aujourd'hui à son ancien siège social, à savoir 14, rue Michel Flammang, L-1524 Luxembourg.

Pour publication sincère et conforme

Signature

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00231. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056820.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 35.533.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Signature.

(056806.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

BLUE STEAM & SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 47.203.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG05006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056834.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

FIDESSA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 57.196.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FIDESSA (LUXEMBOURG) S.A. tenue le 5 septembre 2003 a décidé de démettre avec effet immédiat Madame Alessandra Liberto de ses fonctions d'administrateur de la société et de nommer Monsieur Gerard Dercksen, demeurant Schapenweide, 85, 6921 SM Duiven, Pays-Bas, pour la remplacer jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires approuvant les comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 5 septembre 2003.

J. Dercksen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, réf. LSO-AI02173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056807.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

AMMIN COAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 77.872.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

AMMIN COAL HOLDINGS S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(056816.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ANGLO AMERICAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 41.552.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ANGLO AMERICAN INTERNATIONAL S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(056817.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ABN AMRO FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 47.072.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056825.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ABN AMRO FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 47.072.

Extract of the resolutions taken during the Annual General Meeting of Shareholders of the Company on August 18, 2003

1. Approval of the report of the Board of Directors, the report of the Auditor and the accounts for the period from May 1, 2002 to April 30, 2003.

2. Full discharge is granted to the Directors for the period from May 1, 2002 to April 30, 2003.

3. Approval of the appointment of Mr J. Ide as new Director of the SICAV for a period of one year ending at the next Annual General Meeting of Shareholders of the SICAV.

4. The Meeting ratifies the nomination of Mr R. Scheepe, Mr R. Van Lennep, Mr P. Jaans, Mr C. Niedner and Mr J. Hartshorn as Directors of the SICAV for a period of one year ending at the next Annual General Meeting of Shareholders of the SICAV.

5. ERNST & YOUNG S.A., with its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, is appointed as auditor for the SICAV for a period of one year ending at the next Annual General Meeting of Shareholders of the SICAV.

The Board of Directors.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 18 août 2003

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Commissaire aux Comptes et des comptes pour la période du 1^{er} mai 2002 au 30 avril 2003.

2. Décharge est accordée aux administrateurs pour la période du 1^{er} mai 2002 au 30 avril 2003.

3. Approbation de la nomination de M. J. Ide en tant que nouvel administrateur de la SICAV pour une période d'un an et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la SICAV

4. L'Assemblée ratifie la nomination de Messieurs Roy Scheepe, Reinout Van Lennep, Pierre Jaans, Claude Niedner et John Hartshorn aux postes d'administrateurs de la SICAV pour une période d'un an et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la SICAV.

5. ERNST & YOUNG, dont le siège social se situe 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, est nommé Commissaire aux Comptes de la SICAV pour une période d'un an et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la SICAV.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02908. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056823.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ANGLO MERCURY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 70.044.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ANGLO MERCURY S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(056819.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

UEB INTERNATIONAL EQUITY FUND OF FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 67.576.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires (l'assemblée) tenue au siège social de la société le mercredi 27 août 2003 à 11.00 heures

Cinquième résolution

L'Assemblée reconduit les mandats d'administrateurs de MM. Marcel Gaillard, Alan Mudie et Charles Gindre pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée en 2004.

Sixième résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée en 2004.

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - Succursale de Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056831.3/1176/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

CELLTECH LIMITED, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 31.952.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

CELLTECH LIMITED

D.A.L. Bennett

Administrateur

(056821.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

JUPITER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 62.548.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

JUPITER INVESTMENTS S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(056824.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SKERRY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 55.821.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SKERRY HOLDINGS S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(056826.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

ALISEUM CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.761.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2003, réf. LSO-AI01185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056836.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

STOLT-NIELSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 12.179.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

P. Frieders.

(056930.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

SANBIAGIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 51.909.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

(056839.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SANBIAGIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 51.909.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

(056837.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TRANSPORTS MODERNES (S.L.T.M.) S.A.,

Société Anonyme.

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 34.379.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TRANSPORTS MODERNES S.A. (S.L.T.M.)

Signature

(056827.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

C. KARP-KNEIP MATERIAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 25.352.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

C. KARP-KNEIP MATERIAUX S.A.

Signature

(056828.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

NOUVELLE ESPACES VERTS LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8089 Bertrange, 15, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 46.478.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

NOUVELLE ESPACES VERTS LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l.

Signature

(056829.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

JPM WATERLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 95.584.

STATUTES

In the year two thousand three, on the twenty-first day of August.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1) J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE INSTITUTIONAL INVESTORS II LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its offices c/o JP MORGAN CHASE BANK, Private Equity Group, 522 Fifth Avenue, New York NY 10036, United States of America, here represented by Ms Virginie Ciavarella, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of powers of attorney, given in New York on July 30, 2003;

2) J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE PRIVATE INVESTORS II LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its offices c/o JP MORGAN CHASE BANK, Private Equity Group, 522 Fifth Avenue, New York NY 10036, United States of America, here represented by Ms Virginie Ciavarella, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of powers of attorney, given in New York on July 30, 2003, and

3) 522 FIFTH AVENUE FUND, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its offices c/o 522 FIFTH AVENUE CORPORATION, 522 Fifth Avenue, New York NY 10036, United States of America, here represented by Ms Virginie Ciavarella, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of powers of attorney, given in New York on July 30, 2003.

Said powers of attorney, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed together with it with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as mentioned above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which is hereby incorporated.

Chapter I.- Name - Duration - Object - Registered office**Art. 1. Name and Duration**

There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under Luxembourg law by the name of JPM WATERLAND, S.à r.l. (the Company) governed by the present articles of association (the Articles) and the laws of Luxembourg, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object

The primary object of the Company is to acquire and hold a participation in WATERLAND PRIVATE EQUITY FUND II B.V., a private equity fund organized under the laws of the Netherlands.

The Company is also authorized to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favours the realization of its objects.

Art. 3. Registered office

The Company has its registered office in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments), both in Luxembourg and abroad.

Chapter II.- Corporate capital**Art. 4. Capital**

The Company's subscribed share capital is fixed at twenty-five thousand euro (25,000.- EUR), represented by one thousand (1,000) ordinary shares having a par value of twenty-five euro (25.- EUR) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by decision of the shareholders' meeting deliberating in the same manner provided for amendments to the Articles.

Art. 5. Profit sharing

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 6. Transfer of shares

The transfer of shares inter vivos to third parties must be authorized by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorization is required for a transfer of shares among the shareholders.

Art. 7. Redemption of shares

The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the Law, to acquire shares in its own capital. The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of shareholders. However, the redemption of shares must not lead to the reduction of the net asset value of the Company under the amount of the share capital increased by non distributable reserves.

**Chapter III.- Management - Meeting of the board of managers -
Representation - Authorized signatories**

Art. 8. Management

The Company is administered by one or more managers. In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time and ad nutum (without cause) revoke and replace the manager(s).

The general meeting of shareholders shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.

Art. 9. Meeting of the board of managers

Meetings of the board of managers are convened by any member of the board.

The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all the managers, at least eight days' written notice of board meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

The notice may be waived by the consent in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members is present or represented.

Decisions of the board of managers are taken by an absolute majority of the votes cast.

In case of urgency, resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

Art. 10. Representation - Authorized signatories

In dealing with third parties, the manager(s) shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and sanction acts and operations consistent with the Company's objects and further provided the terms of this Article 10 shall be complied with.

All powers fall within the scope of the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers, unless expressly reserved to the general meeting of shareholders (i) by law, (ii) by these Articles of Association or (iii) by written agreement among the shareholders, the manager(s) and the Company. In case of singularity of manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub delegate his/their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 11. Liability of managers

The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles of the Company as well as the applicable provisions of the Law.

The Company may indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Chapter IV.- Secretary

Art. 12. Appointment of a secretary

A secretary may be appointed by a resolution of a meeting of the shareholder(s) of the Company (the «Secretary»).

The Secretary, who may or may not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the board of managers and, to the extent practical, of the meetings of the shareholder(s), and to keep the records and the minutes of the board of managers and of the meetings of the shareholder(s) and their transactions in a book to be kept for that purpose, and he shall perform like duties for all committees of the board of managers (if any) when required. He shall have the possibility to delegate his powers to one or several persons provided he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

Chapter V.- General Meetings of Shareholders

Art. 13. Annual general meeting

The annual general meeting of shareholders shall be held annually at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting within six months after the close of the financial year.

Art. 14. Shareholders' voting rights

Each shareholder may participate in general shareholders' meetings irrespective of the number of shares which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

Each shareholder may appoint by proxy a representative who need not be a shareholder to represent him at shareholders' meetings.

Art. 15. Quorum - Majority

Resolutions at shareholders' meetings are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the Company's share capital.

However, resolutions to amend the Articles of Association and to dissolve and liquidate the Company may only be carried out by a shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution, the passing of resolutions in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of a resolution passed at a general meeting of shareholders.

Any reference to shareholders' meeting shall mutatis mutandis refer to a resolution passed in writing in the above form.

Chapter VI.- Financial year - Financial statement - Profit sharing

Art. 16. Financial year

The Company's accounting year begins on January first and ends on December thirty-first of the same year.

Art. 17. Financial statements

Each year the books are closed and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 18. Inspection of documents

Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

Art. 19. Appropriation of profits - Reserves

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

Chapter VII.- Dissolution - Liquidation

Art. 20. Dissolution

The insolvency or bankruptcy or any other similar procedure of the shareholder(s) will not cause the dissolution of the Company. The shareholders must agree, in accordance with paragraph 2 of Article 15 of these Articles of Association, to the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

Art. 21. Liquidation

At the time of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether shareholder(s) or not, appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Chapter VIII.- Audit

Art. 22. Statutory Auditor - External Auditor

In accordance with article 200 of the Law, the Company need only be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by articles 256 and 215 of the Law does not apply.

Chapter IX.- Governing law

Art. 23. Reference to Legal Provisions

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscriptions and payments

1) J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE INSTITUTIONAL INVESTORS II LLC wishes to subscribe for nine hundred two (902) ordinary shares having a par value of twenty-five euro (25.- EUR) per share, and to pay for such shares by a contribution in cash of twenty-two thousand five hundred seventy five euro (22,550.- EUR).

2) J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE PRIVATE INVESTORS II LLC wishes to subscribe for ninety-three (93) ordinary shares having a par value of twenty-five euro (25.- EUR) per share, and to pay for such shares by a contribution in cash of two thousand three hundred euro (2,325.- EUR).

3) 522 FIFTH AVENUE FUND, L.P. wishes to subscribe for five (5) ordinary shares having a par value of twenty-five euro (25.-) per share, and to pay for such shares by a contribution in cash of one hundred twenty-five euro (125.- EUR).

All the shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twenty-five thousand euro (25,000.- EUR) as contribution to the nominal share capital is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary who hereby witnesses the existence of the above in respect of the Law.

Transitory Provisions

By way of derogation article 16 of the present Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of this deed to 31st December 2003.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 2,400.- EUR.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders have adopted the following resolutions:

1) The shareholders appoint as manager of the Company for an unlimited duration MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg limited liability company, with registered office at 46/A, avenue J. F. Kennedy in L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 9.098.

2) The shareholders resolve to set the registered office of the Company at 46/A, avenue J. F. Kennedy in L-1855 Luxembourg.

3) The shareholders resolve to appoint Mr Julian Shles, with professional address at JP MORGAN CHASE BANK, 522 Fifth Avenue, New York, NY 10036, as Chief Financial Officer of the Company.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the German version:

Im Jahre zweitausendunddrei, am einundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1) J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE INSTITUTIONAL INVESTORS II LLC, eine Limited Liability Company nach amerikanischem Recht des Staates Delaware, mit Niederlassung c/o JP MORGAN CHASE BANK, Private Equity Group, 522 Fifth Avenue, New York NY 10036, Vereinigte Staaten von Amerika,

hier vertreten durch Frau Virginie Ciavarella, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht ausgestellt in New York am 30. Juli 2003,

2) J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE PRIVATE INVESTORS II LLC, ein Limited Liability Company nach amerikanischem Recht des Staates Delaware, mit Niederlassung c/o JP MORGAN CHASE BANK, Private Equity Group, 522 Fifth Avenue, New York NY 10036, Vereinigte Staaten von Amerika,

hier vertreten durch Frau Virginie Ciavarella, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht ausgestellt in New York am 30. Juli 2003 und

3) 522 FIFTH AVENUE FUND, L.P., eine Limited Partnership nach amerikanischem Recht des Staates Delaware, mit Niederlassung c/o JP MORGAN CHASE BANK, Private Equity Group, 522 Fifth Avenue, New York NY 10036, Vereinigte Staaten von Amerika,

hier vertreten durch Frau Virginie Ciavarella, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht ausgestellt in New York am 30. Juli 2003.

Die Vollmachten werden der vorliegenden Urkunde nach Unterzeichnung ne varietur durch die Erschienene und den unterzeichneten Notar, als Anlage beigeheftet um bei den Registrierungsbehörden zusammen mit der Urkunde eingetragen zu werden.

Die Erschienene hat in ihrer Eigenschaft als Bevollmächtigte den unterzeichneten Notar ersucht, die Satzung der hiermit gegründeten Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) wie folgt aufzusetzen:

Kapitel I.- Name - Dauer - Gegenstand - Sitz

Art. 1. Name und Dauer

Es besteht hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) nach luxemburgischem Recht mit der Bezeichnung JPM WATERLAND, S.à r.l. (nachfolgend die «Gesellschaft»), welche durch diese Satzung (die Satzung) und die luxemburgischen Gesetze, und speziell durch das abgeänderte Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften (das Gesetz) geregelt ist.

Die Gesellschaft ist für eine unbestimmte Dauer errichtet.

Art. 2. Gegenstand der Gesellschaft

Der Hauptgegenstand der Gesellschaft ist der Erwerb und das Halten von Beteiligungen in WATERLAND PRIVATE EQUITY FUND II B.V., ein privater equity fund welcher durch die niederländische Gesetzgebung geregelt ist.

Die Gesellschaft ist ebenfalls zur Vornahme aller unmittelbar oder mittelbar mit dem Erwerb von Beteiligungen an Unternehmen jeglicher Form in Zusammenhang stehender Geschäfte, sowie die Verwaltung, die Kontrolle und die Förderung dieser Beteiligungen berechtigt.

Die Gesellschaft kann ihre Mittel in Immobilien anlegen; sie kann sie zur Bildung, Verwaltung, Förderung und Veräusserung ihrer Vermögenswerte in der jeweils bestehenden Zusammensetzung benutzen und insbesondere, jedoch nicht ausschliesslich, in ihren Wertpapierbestand beliebigen Ursprungs anlegen, um sich an der Gründung, Entwicklung und Beherrschung von Unternehmen zu beteiligen und im Wege von Anlage, Zeichnung, Übernahme oder Optionen Wertpapiere und Rechte des geistigen Eigentums zu erwerben, diese durch Verkauf, Übertragung, Tausch oder sonstige zu veräussern, Lizenzen zur Verwertung von Rechten des geistigen Eigentums zu erhalten oder zu gewähren, sowie Unternehmen, an denen die Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar beteiligt ist, sowie Konzernen oder zu deren Vorteil Unterstützung - einschliesslich finanzieller Unterstützung, Darlehen, Vorauszahlungen oder Garantien - zu gewähren.

Die Gesellschaft kann jede gewerbliche oder wirtschaftliche Tätigkeit ausüben, die der Erreichung des Gesellschaftszwecks direkt oder indirekt dient.

Art. 3. Gesellschaftssitz

Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg-Stadt.

Der Sitz kann durch Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung an jeden anderen Ort innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Die Gesellschaft kann Büros und Zweigniederlassungen (es kann sich sowohl um dauerhafte wie auch zeitlich begrenzte Niederlassungen handeln) in Luxemburg und im Ausland haben.

Kapitel II.- Gesellschaftskapital

Art. 4. Stammkapital

Das Stammkapital beträgt fünfundzwanzigtausend Euro (25.000,- EUR) und ist in eintausend (1.000) ordentliche Geschäftsanteile im Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) eingeteilt.

Das gezeichnete Stammkapital kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung nach Massgabe der für Satzungsänderungen vorgeschriebenen Beschlussfassung geändert werden.

Art. 5. Gewinnbeteiligung

Jeder Geschäftsanteil berechtigt im direkten Verhältnis der bestehenden Geschäftsanteile zu einem Bruchteil am Gesellschaftsvermögen und -gewinn.

Art. 6. Übertragung von Geschäftsanteilen

Die Übertragung von Geschäftsanteilen unter Lebenden an Dritte bedarf der Genehmigung der Generalversammlung der Gesellschafter welche drei Viertel des eingezahlten Kapitals der Gesellschaft vertreten. Es bedarf keiner solchen Genehmigung für die Übertragung von Anteilen unter Gesellschaftern.

Art. 7. Rückkauf von Geschäftsanteilen

Die Gesellschaft ist befugt, vorbehaltlich der Einhaltung der Bestimmungen des Gesetzes, Anteile an ihrem eigenen Kapital zu erwerben. Der Erwerb und die Veräusserung durch die Gesellschaft von im Stammkapital der Gesellschaft befindlichen Geschäftsanteilen bedarf eines Beschlusses der Gesellschafterversammlung, welcher die Form und Bedingungen eines solchen Erwerbes oder Veräusserung festlegt. Jedoch darf der Erwerb von solchen Anteilen nicht dazu führen, dass der Nettoaktivabtrag der Gesellschaft unter den Betrag des Stammkapitals zuzüglich der auszahlbaren Rücklagen fällt.

Kapitel III.- Geschäftsführung - Geschäftsführersitzungen - Vertretung - Vertretungsvollmachten

Art. 8. Geschäftsführung

Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern verwaltet. Im Falle einer Mehrheit von Geschäftsführern bilden diese die Geschäftsführung. Der/die Geschäftsführer muss/müssen nicht Gesellschafter sein. Der/die Geschäftsführer wird/werden von der Gesellschafterversammlung ernannt. Die Gesellschafterversammlung ist berechtigt; zu jeder Zeit und ad nutum (ohne Grund) den Rücktritt eines Geschäftsführers zu fordern und ihn zu ersetzen.

Die Gesellschafterversammlung bestimmt die Vergütung der Geschäftsführer, sowie die Dauer und Bedingungen für ihre Bestellung.

Art. 9. Versammlungen - Geschäftsführerversammlungen

Die Geschäftsführerversammlungen können von jedem Geschäftsführer einberufen werden.

Die Geschäftsführer werden einzeln zu jeder Geschäftsführerversammlung einberufen. Ausser in Dringlichkeitsfällen, die in der Einberufungsmitteilung zu spezifizieren sind, oder bei vorheriger Genehmigung aller Geschäftsführer soll der Einberufung eine mindestens achttägige Einberufungsfrist vorhergehen.

Die Versammlung kann ordnungsgemäss ohne Einberufungsfrist abgehalten werden, wenn alle Geschäftsführer anwesend oder ordnungsgemäss vertreten sind.

Die Versammlungen finden an dem Ort, Tag und zu der Zeit statt, die in der Einberufung festgelegt sind.

Die Geschäftsführer können mittels schriftlicher Genehmigung, mittels Telefax oder in der jeweils geeigneten Kommunikationsform auf die Einberufung verzichten. Eine separate Einberufung ist nicht nötig, wenn Zeit und Ort der Versammlungen im Rahmen eines zuvor durch Geschäftsführungsbeschluss genehmigten Terminplans festgelegt wurden.

Jeder Geschäftsführer kann sich auf den Geschäftsführerversammlungen durch einen schriftlich, mittels Telefax oder anderer geeigneter Kommunikationsmittel von ihm ernannten Bevollmächtigten vertreten lassen.

Ein Geschäftsführer kann mehrere seiner Kollegen vertreten; es müssen jedoch wenigstens zwei Geschäftsführer an einer Versammlung teilnehmen.

Die Geschäftsführer können mittels Konferenzschaltung, Videoschaltung oder jeglicher Kommunikationsform, die es allen Teilnehmern erlaubt mitzuhören, an einer Geschäftsführerversammlung teilnehmen. Die Teilnahme an einer Versammlung mittels der vorgenannten Instrumente ist einer persönlichen Teilnahme gleichzustellen.

Die Geschäftsführung ist nur ordnungsgemäss beratungs- und beschlussfähig, wenn die Mehrheit ihrer Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Die Geschäftsführungsbeschlüsse bedürfen der absoluten Mehrheit der abgegebenen Stimmen.

In Dringlichkeitsfällen haben von allen Geschäftsführern unterzeichnete Beschlüsse die gleiche Rechtskraft wie Beschlüsse im Rahmen einer ordnungsgemäss einberufenen und abgehaltenen Versammlung. Solche Unterschriften können auf einem einzigen Dokument oder mehreren Kopien ein und desselben Beschlusses erscheinen und erhalten Beweiskraft mit Brief, Telefax oder Telex.

Art. 10. Vertretung - Zeichnungsberechtigung

In Geschäften mit Dritten ist/sind der/die Geschäftsführer jederzeit dazu ermächtigt, im Namen der Gesellschaft zu handeln und alle Geschäfte zu tätigen, welche im Einklang mit dem Gesellschaftszweck und den Bestimmungen von Artikel 10 der Satzung liegen.

Alle durch (i) das Gesetz, (ii) die vorliegende Satzung oder (iii) durch schriftliche Vereinbarung zwischen den Gesellschaftern, des oder der Geschäftsführer und der Gesellschaft nicht ausdrücklich der Gesellschafterversammlung vorbehaltenen Rechte fallen in den Zuständigkeitsbereich des Geschäftsführers oder - bei mehreren Geschäftsführern - der Geschäftsführung. Ist nur ein Geschäftsführer vorhanden, ist der vorhandene Geschäftsführer alleine zur Vertretung der Gesellschaft berechtigt. Sind mehrere Geschäftsführer bestellt, so wird die Gesellschaft durch zwei Geschäftsführer gemeinschaftlich vertreten.

Der Geschäftsführer oder - bei mehreren Geschäftsführern - die Geschäftsführung kann seine Befugnisse für die Vornahme bestimmter Aufgaben an einen oder mehrere ad hoc Vertreter weiterdelegieren.

Der Geschäftsführer oder - bei mehreren Geschäftsführern - die Geschäftsführung bestimmt die Verantwortungen und (falls zutreffend) die Vergütung seines/seiner Vertreter, die Dauer ihrer Vertretung sowie alle sonstigen etwaigen Bedingungen in Zusammenhang mit ihrer Beauftragung.

Art. 11. Haftung der Geschäftsführer

Der/die Geschäftsführer haften aufgrund ihrer Position nicht persönlich für im Namen der Gesellschaft eingegangene Verpflichtungen, solange diese Verpflichtungen in Übereinstimmung mit der Satzung der Gesellschaft und den geltenden Bestimmungen des Gesetzes stehen.

Die Gesellschaft kann den Geschäftsführern und leitenden Angestellten sowie deren Erben, Testamentsvollstreckern und Nachlassverwaltern Freistellung zusichern von den Kosten, die diesen in vernünftigem Rahmen in Zusammenhang mit Klagen, Prozessen oder Verfahren entstehen, in die sie aufgrund der Tatsache als Prozesspartei verwickelt wurden, dass sie Geschäftsführer oder leitender Angestellter der Gesellschaft oder - auf eigenes Verlangen - einer anderen Gesellschaft waren, an der die Gesellschaft beteiligt oder deren Gläubiger sie ist, und gegen die sie keinen Schadenersatzanspruch geltend machen können; diese Freistellung gilt nicht, wenn sie im Rahmen dieser Klagen, Prozesse und Verfahren der groben Fahrlässigkeit oder schweren Pflichtverletzung für schuldig befunden wurden. Im Falle eines Vergleiches erfolgt eine Entschädigung nur im Zusammenhang mit den Angelegenheiten, welche von dem Vergleich abgedeckt werden, und insofern als der Gesellschaft von einem Rechtsberater bestätigt wird, dass die zu entschädigende Person keine Pflichtverletzung begangen hat. Das vorstehende Recht auf Entschädigung schliesst andere etwaige rechtliche Ansprüche nicht aus.

Kapitel IV.- Schriftführer

Art. 12. Bestellung eines Schriftführers

Die Gesellschafterversammlung kann durch einfachen Beschluss einen Schriftführer der Gesellschaft (der «Schriftführer») ernennen.

Der Schriftführer, der kein Geschäftsführer sein muss, fungiert als Protokollführer in den Geschäftsführerversammlungen und, sofern durchführbar, in den Gesellschafterversammlungen; er führt die Akten und Protokolle der Geschäftsführer und der Gesellschafterversammlungen und die von ihnen durchgeführten Transaktionen in einem speziell zu diesem Zweck geführten Buch; er übernimmt dieselben Aufgaben für alle eventuell von der Geschäftsführung beauftragten Ausschüsse. Der Schriftführer kann seine Befugnisse auf eine oder mehrere Person/en delegieren, sofern er für diese delegierten Aufgaben verantwortlich bleibt.

Der Schriftführer ist befugt, im Namen der Gesellschaft Zertifikate und Auszüge auszustellen, die der Vorlage bei Gericht beziehungsweise Dritten zur Vorlage als amtliche Unterlagen dienen.

Kapitel V.- Gesellschafterversammlung

Art. 13. Jahresgeneralversammlung

Die Jahresgeneralversammlung findet jährlich innerhalb von sechs Monaten nach Abschluss des jeweils vorhergehenden Geschäftsjahres am Sitz der Gesellschaft oder jedem anderen, in der Einberufungsmitteilung genannten Ort in Luxemburg statt.

Art. 14. Stimmrechte der Gesellschafter

Jeder Gesellschafter hat das Recht, an der Gesellschafterversammlung teilzunehmen, unabhängig davon, wie viele Anteile er besitzt.

Die Stimmrechte der Gesellschafter bestimmen sich nach der Zahl der von ihnen gehaltenen Anteile.

Jeder Gesellschafter kann sich auf der Gesellschafterversammlung durch einen bevollmächtigten Vertreter, der kein Gesellschafter sein muss, vertreten lassen.

Art. 15. Quorum - Mehrheit

Beschlüsse der Gesellschafterversammlung sind nur dann ordnungsgemäss, wenn sie von einer Mehrheit von Gesellschaftern die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals besitzen, angenommen werden.

Beschlüsse, die Satzungsänderungen oder die Auflösung und Liquidation der Gesellschaft zum Gegenstand haben, können nur durch eine Mehrheit von Gesellschaftern angenommen werden, die mindestens drei Viertel des Stammkapitals besitzen.

Anstatt auf einer Gesellschafterversammlung können Beschlüsse auch schriftlich von allen Gesellschaftern angenommen werden. In diesem Fall wird jedem Gesellschafter ein Entwurf des Beschlusses übermittelt, welchen er unterzeichnet. Die Beschlussfassung durch Unterzeichnung einer oder mehrerer Zweitausfertigungen hat die gleiche Rechtskraft wie der auf einer einberufenen Gesellschafterversammlung gefasste Beschluss.

Alle Verweise auf Gesellschafterversammlungen beziehen sich mutatis mutandis auf einen in der vorstehend beschriebenen Form schriftlich gefassten Beschluss.

Kapitel VI.- Geschäftsjahr - Bilanz - Gewinnverwendung

Art. 16. Geschäftsjahr

Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember des gleichen Jahres.

Art. 17. Jahresabschluss

Die Bücher werden jährlich abgeschlossen, und der Geschäftsführer oder - bei mehreren Geschäftsführern - die Geschäftsführung erstellt die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung.

Art. 18. Einsicht in die Unterlagen

Jeder Gesellschafter ist berechtigt, am Sitz der Gesellschaft Einsicht in die oben genannte Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung zu nehmen.

Art. 19. Gewinnverwendung - Rücklagen

Vom ausgeschütteten Nettogewinn sind fünf Prozent (5 %) für die Bildung der gesetzlichen Rücklage zurückzulegen, bis diese Rücklage zehn Prozent (10 %) des Stammkapitals erreicht.

Die Verteilung des Restbetrags erfolgt nach dem Verhältnis der Geschäftsanteile.

Kapitel VII.- Auflösung - Liquidation

Art. 20. Auflösung

Zahlungsunfähigkeit, Bankrott und andere Verfahren gegen einen Geschäftsführer sind keine Gründe für die Auflösung der Gesellschaft. Die Gesellschafter müssen der Auflösung und Liquidation sowie den darauf anwendbaren Bedingungen nach Massgabe von Artikel 15 paragraph 2 der vorliegenden Satzung zustimmen.

Art. 21. Liquidation

Die Liquidation erfolgt bei Auflösung der Gesellschaft durch einen oder mehrere Liquidator/en, die keine Gesellschafter sein müssen und von den Gesellschaftern ernannt werden, die auch ihre Befugnisse und Bezüge festlegen.

Kapitel VIII.- Abschlussprüfung

Art. 22. Wirtschaftsprüfer - Abschlussprüfer

Gemäss Artikel 200 des Gesetzes muss die Gesellschaft nur in den Fällen von einem Abschlussprüfer geprüft werden, wenn die Anzahl der Gesellschafter 25 überschreitet. Ein externer Abschlussprüfer muss ernannt werden, wenn die Befreiungen unter Artikel 256 und Artikel 215 des Gesetzes keine Anwendung finden.

Kapitel IX.- Anwendbares Recht

Art. 23. Bezugnahme auf die gesetzlichen Bestimmungen

In allen im Rahmen der vorliegenden Satzung nicht ausdrücklich geregelten Angelegenheiten wird auf die Bestimmungen des Gesetzes verwiesen.

Zeichnung und Einzahlung

1) J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE INSTITUTIONAL INVESTORS II LLC erklärt neunhundertzwei (902) ordentliche Anteile der Gesellschaft im Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) zu zeichnen und zahlt diese mit einer Bargeldeinlage von zweiundzwanzigtausendfünfhundertfünfzig Euro (22.550,- EUR).

2) J.P. MORGAN EUROPEAN POOLED CORPORATE FINANCE PRIVATE INVESTORS II LLC erklärt dreiundneunzig (93) ordentliche Anteile der Gesellschaft im Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) zu zeichnen und zahlt diese mit einer Bargeldeinlage von zweitausenddreihundertfünfundzwanzig Euro (2.325,- EUR).

3) 522 FIFTH AVENUE FUND, L.P. erklärt fünf (5) ordentliche Anteile der Gesellschaft im Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (25,-) zu zeichnen und zahlt diese mit einer Bargeldeinlage von hundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR).

Alle von der Gesellschaft ausgegebenen Stammanteile wurden in bar eingezahlt, so dass die Summe von fünfundzwanzigtausend Euro (25.000,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

Übergangsbestimmungen

In Abweichung von den Bestimmungen von Artikel 16 der vorliegenden Satzung beginnt das laufende Geschäftsjahr der Gesellschaft am Tag der heutigen Urkunde und endet am 31. Dezember 2003.

Kosten

Alle Aufwendungen, Kosten, Honorare und Gebühren, die der Gesellschaft aufgrund dieser Urkunde entstehen, werden auf ungefähr 2.400,- EUR geschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Unmittelbar nach der Gründung der Gesellschaft fassten die Gesellschafter folgende Beschlüsse:

1) Die Versammlung bestellt MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., eine luxemburgische Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in 46A, avenue J. F. Kennedy in L-1855 Luxemburg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B 9.098 zu ihrem Geschäftsführer für unbestimmte Dauer.

2) Der Sitz der Gesellschaft ist 46A, avenue J. F. Kennedy in L-1855 Luxemburg.

3) Die Gesellschafter beschliessen, Herrn Julian Shles, welcher seine berufliche Adresse in JP MORGAN CHASE BANK, 522 Fifth Avenue, New York, NY 10036 hat, als Finanzdirektor der Gesellschaft zu ernennen.

Der unterzeichnete Notar, welcher die englische Sprache spricht und versteht, erklärt hiermit, dass auf Anfrage der erschienenen Person die gegenwärtige Urkunde auf Englisch verfasst wurde, welcher eine deutsche Übersetzung folgt. Auf Anfrage derselben erschienenen Person und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, soll die englische Version vorherrschen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: V. Ciavarella, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, vol. 140S, fol. 32, case 10. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 3. September 2003.

P. Frieders.

(056867.3/212/475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

INTERNATIONAL NORTH SEA SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 50.447.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 14 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est cooptée en remplacement de l'Administrateur démissionnaire TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale annuelle de l'an 2003.

Pour inscription - Réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056848.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

IT ATTITUDE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8041 Bertrange, 211, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 95.574.

STATUTS

L'an deux mille trois, le huit septembre.

Par-devant Nous Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Tahar Seghier, employé privé, demeurant à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
- 2.- Madame Isabelle Lamberty, employée privée, demeurant à L-8366 Hagen, 18, rue de Randlingen, ici représentée par Monsieur Tahar Seghier, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Hagen, le 8 septembre 2003.
- 3.- Monsieur Olivier Mestre, employé privé, demeurant à L-4736 Pétange, 46, rue Guillaume.

Laquelle prédite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent entre eux:

Titre I.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination IT ATTITUDE S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Bertrange. Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des actionnaires prise en assemblée générale extraordinaire et à l'intérieur de la même localité par décision du conseil d'administration.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet pour son propre compte ou pour le compte de tiers tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger:

Toutes prestations de services informatiques, la délégation de personnel technique, l'importation et l'exportation, l'achat, la vente et la maintenance de matériels et logiciels, la formation, le conseil assistance utilisateur, l'analyse de réseaux et le recrutement informatique.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser ou à faciliter le développement de son entreprise.

D'une façon générale, la société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres ou brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ses affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.

Des certificats d'actions peuvent être émis en coupures de 1, 2 ou plusieurs actions, au choix du propriétaire.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. Avec l'approbation du réviseur et en respectant les dispositions légales des dividendes intérimaires peuvent être payées par le conseil d'administration.

Art. 9. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi conférer la gestion de toutes les activités de la société ou d'une certaine branche de la société à un ou plusieurs directeurs, ou donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Art. 11. Tous les litiges, où la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires à désigner par l'assemblée générale des actionnaires, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V.- Assemblée Générale

Art. 13. Chaque année, il est tenu une assemblée générale annuelle, qui se réunit le deuxième vendredi du mois de juin à 15.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve se trouve entamée.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

1) Exceptionnellement, la première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

3) Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration.

Souscription et Libération

Les articles de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

1.- Monsieur Tahar Seghier, prénommé, trente actions	30
2.- Madame Isabelle Lamberty, prénommée, trente actions	30
3.- Monsieur Olivier Mestre, prénommé, quarante actions	40
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Les actionnaires sus-indiqués, représentant l'intégralité du capital souscrit ont immédiatement procédé à la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, cette assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui de commissaire aux comptes à un (1).

Deuxième résolution

Sont nommés administrateurs:

1) Monsieur Tahar Seghier, employé privé, né à Thionville (France), le 12 mars 1964, demeurant à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

2) Monsieur Olivier Mestre, employé privé, né à Rocourt (Belgique), le 3 mai 1968, demeurant à L-4736 Pétange, 46, rue Guillaume.

3) Monsieur Francis Tapiero, employé privé, né à Rabat (Maroc), le 30 août 1957, demeurant à B-6700 Arlon, 73, Chemin de la Rentertkappel.

Monsieur Tahar Seghier, prénommé, est nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Les administrateurs sont nommés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en l'an 2009.

Troisième résolution

A été nommée commissaire aux comptes:

Madame Isabelle Lamberty, employée privée, née à Arlon (Belgique), le 19 mars 1968, demeurant à L-8366 Hagen, 18, rue de Randlingen.

Le commissaire aux comptes est élu jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en l'an 2009.

Quatrième résolution

Le siège social est établi à L-8041 Bertrange, 211, rue des Romains.

Dont acte, fait et passé à Bascharage, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: O. Seghier, O. Mestre, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 10 septembre 2003, vol. 427, fol. 55, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 12 septembre 2003.

A. Weber.

(056864.3/236/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

BEN & CO. CHARTERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 72.582.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 14 août 2002 que:

Le Conseil prend note de la démission de Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur. Décharge lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice au 31 décembre 2001.

Est coopté en remplacement de l'Administrateur démissionnaire Monsieur Mamadou Dione, Comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale annuelle statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Pour inscription - Réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056871.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

POLYTEX PENSOEN B.V., Société à responsabilité limitée de droit étranger.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.632.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration du 19 août 2003 que le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour extrait conforme
H. Moors / A. Paulissen

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI01015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(056830.3/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

**KIMMONO S.A., Société Anonyme,
(anc. KOPECHT S.A.).**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 29.707.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2003.

KIMMONO S.A.

Signature

(056832.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

BELFIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 86.819.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 8 avril 2003 que:

Le mandats des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG), société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Fons Mangen, Commissaire aux Comptes, demeurant au 147, rue de Warken, L-9088 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 8 avril 2003 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 8 avril 2003, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ne dépassant pas quinze mille (15.000,- €) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056840.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2003.

JASON ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 62.405.

Extrait des résolutions adoptées en date du 2 septembre 2003 lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société

La démission de Marc Schiltz en tant qu'administrateur de la société a été acceptée.

Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été coopté en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Jean-Pierre Higuët, demeurant professionnellement au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.
- Stéphane Biver, demeurant professionnellement au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.
- Marc Muller, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour publication et réquisition

JASON ENTERPRISES S.A.

Signatures

Un mandataire / -

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, réf. LSO-AI02768. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056905.3/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

XERIUM 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.086.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 966 du 16 décembre 1999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03092, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(056994.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

XERIUM 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.086.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Société tenue en date du 22 juillet 2003

L'assemblée:

- donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice social de la Société pour l'année 2002;

- renouvelle les mandats des administrateurs suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale clôturant les comptes de la Société au 31 décembre 2003:

* Monsieur Michael Collins, demeurant au 2, Alexandra House, Queenshill Lodge, London Road, GB-Ascot SL5 7 EQ, Royaume-Uni;

* Monsieur Michael Phillips, demeurant au 50, Ortnistrasse, D-81925 Munich, Allemagne;

* Monsieur Nico Hansen, demeurant au 31, Thalkirchner Strasse, D-80337 Munich, Allemagne;

* Monsieur Thomas Gutierrez, demeurant au 8412 Society Place, NC - 27615 Raleigh, U.S.A.

- nomme la COMPAGNIE DE REVISION S.A., avec siège social 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, en tant que commissaire aux comptes pour les comptes annuels de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale clôturant les comptes de la Société au 31 décembre 2003;

- accepte la démission de Monsieur John Saunders et de Monsieur Georg Stratenwerth en tant qu'administrateurs de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056983.3/250/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

BSS & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 87.875.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI0944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(057306.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

IMMOFIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 76.349.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

Signature.

(057307.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

QUADRATURE 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 75.849.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, réf. LSO-AI03503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Signature.

(057309.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

NEW WORLD INCOME TRUST, Fonds Commun de Placement.

The liquidation of the Fund, effective on 4th April 2000, 11.00 p.m., was closed on 20th April 2000 by decision of the board of directors of TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY (the «Management Company») acting as Management Company to the Fund.

The Management Company has finalised and approved the liquidation procedure of the Fund.

All the liquidation proceeds have been paid to the shareholders entitled thereto and, accordingly, no amount has been deposited at the Caisse de Consignation in Luxembourg.

The documents and accounts of the Fund will remain deposited at the offices of NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg for a period of five years.

For the Board of Directors of

TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY

(04691/064/14)

**CONTINENTAL STAR GARANTIE 9/2003, Fonds Commun de Placement.
(WKN 988 261 / ISIN LU0090617381).**

AUFLÖSUNG DES SONDERVERMÖGENS

Die Laufzeit des Sondervermögens endet zum 30. September 2003. Die Ausschüttung des Liquidationserlöses an die Anteilhaber findet ab dem 2. Oktober 2003 statt.

Liquidationserlös/Anteil: 65,06 EUR

Akkumulierter thesaurierter Ertrag/Anteil (bis 30.09.2003) 1,7170 EUR

Die Depotbanken können den Liquidationserlös ab dem 2. Oktober 2003 (Zahlbarkeitstag) bei der BAYERISCHEN HYPO- UND VEREINSBANK A.G., München, abrufen. Weitere Informationen entnehmen Sie bitte dem Rechenschaftsbericht. Die vorstehende Gattung scheidet ab dem 2. Oktober 2003 aus der Girosammelverwahrung aus.

ACTIVEST

Die Investmentgruppe der HypoVereinsbank

(04716/250/15)

DICTAME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.184.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 10 novembre 2003 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'Article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2003 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2003 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (04648/000/17)

Le Conseil d'Administration.

MONTROC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.661.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 10 novembre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'Article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2003 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2003 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (04649/000/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION FIGUIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 48.147.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, le 5 novembre 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 2002;
2. Approbation des bilans concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
4. Divers.

I (04683/000/16)

Le Conseil d'Administration.

CORIS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 70.658.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 24 octobre 2003 à 9.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

I (04694/000/18)

*Le Conseil d'Administration.***FALKE HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 75.221.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 24 octobre 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

I (04695/000/18)

*Le Conseil d'Administration.***IT TECHNOLOGY, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 70.453.

Attendu que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de IT TECHNOLOGY (la «Société») qui avait été convoquée pour le 2 octobre 2003 à 11.30 heures n'a pas pu valablement délibérer faute de quorum, les actionnaires sont reconvoqués à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la Société le 10 novembre 2003 à 11.30 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination de la Société en IT FUNDS et, par conséquent, modification de l'Article 1^{er} «Dénomination» des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:
«Art. 1^{er}. Dénomination.
Il existe entre les actionnaires et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable («SICAV») avec la dénomination IT FUNDS (ci-après la «Société»).»
2. Modification de l'Article 8 «Emission des actions» afin de le compléter avec un nouveau §6 libellé comme suit:
«Art. 8. Emission des actions - §6
Le conseil d'administration peut également accepter des souscriptions moyennant l'apport d'un portefeuille existant, tel que prévu par la législation luxembourgeoise, à condition que les titres et les actifs de ce portefeuille soient conformes avec la politique et les restrictions d'investissement applicables au compartiment concerné. Ce portefeuille devra être facile à évaluer. Un rapport d'évaluation dont le coût sera supporté par l'investisseur concerné, sera établi par le réviseur d'entreprises de la Société conformément à l'article 26-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.»

Les actionnaires qui sont dans l'impossibilité d'assister à cette Assemblée Générale Extraordinaire ont la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Les actionnaires, propriétaires de titres au porteur, sont priés de déposer leurs certificats d'actions au moins cinq jours francs avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la Société.

La prise des décisions à l'Assemblée Générale Extraordinaire reconvoquée n'est pas soumise à des conditions de quorum de présence et les décisions seront prises à la majorité des 2/3 des actions présentes et/ou représentées.

I (04715/584/34)

Le Conseil d'Administration.

NFM TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 200, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.909.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le 27 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Décharge aux administrateurs quant à l'exercice sous revue.
5. Désignation d'un réviseur d'entreprises externe conformément à l'article 256 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (04717/537/17)

Le Conseil d'Administration.

YXSI HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 69.675.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 24 octobre 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

I (04697/000/18)

Le Conseil d'Administration.

SOGELUX FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 25.970.

Further to the postponement of the Annual General Meeting of Shareholders held on September 24th, 2003, at 11.00 a.m., due to the unavailability of the annual report for the fiscal year ended May 31st, 2003, the Board of Directors convenes the Shareholders to the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders which will be held on *October 24th, 2003* at 11.00 a.m., at the registered office of the Company, 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

- I. To approve both reports of the Board of Directors and of the Auditor for the fiscal year ended May 31st, 2003.
- II. To approve the combined statement of net assets and the combined statement of operations for the fiscal year ended May 31st, 2003.
- III. To decide of the allocation of the results for the fiscal year ended May 31st, 2003.
- IV. To grant discharge to the Directors and to the Auditor.
- V. To reappoint the Directors and the Auditor.
- VI. Any other business.

In accordance with the Article 18 of the Articles of Incorporation dated September 25th, 2002 decisions on the Agenda of the Annual General Meeting of Shareholders will require a quorum of ten per cent (10%) of outstanding shares and will be taken on a simple majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

Terms and conditions to attend the Meeting

The Shareholders will be allowed to attend the Meeting, by giving proof of their identity, provided that they have informed the Company, at its registered office (11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg / Administration

SOGELUX FUND - EUVL/JUR), by Friday October 17th, 2003 at the latest, of their intention to attend personally the Meeting; the Shareholders who could not attend personally the Meeting could be represented by any person of their convenience or by proxy; for this effect, proxies will be available at the registered office of the Company. In order to be taken in consideration, the proxies duly completed and signed must be received at the registered office of the Company by Monday October 20th, 2003 (five business days before the Meeting). The proxies already given by the Shareholders for the first meeting held on September 24th, 2003 are valid for this meeting.

The persons who will attend the Meeting, in quality of Shareholders or by proxy, will have to produce to the Board of the Meeting a blocked certificate of the shares they own directly or by virtue of a proxy in the books of an authorised agent or in the books of EURO-VL LUXEMBOURG S.A. (11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg).

I (04612/000/36)

The Board of Directors.

SICOR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 72.329.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 24 octobre 2003 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

I (04696/000/18)

Le Conseil d'Administration.

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 43, boulevard Royal.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à Luxembourg, 43, boulevard Royal, le mercredi 29 octobre 2003 à 11.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Mise en place d'un capital autorisé à concurrence de EUR 100.000.000,-.
2. Autorisation d'émettre des obligations convertibles dans le cadre du capital autorisé.
3. Autorisation au conseil d'administration, agissant dans le cadre du capital autorisé, de supprimer ou de limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants.
4. Modification des paragraphes A et B de l'article 6 des statuts en vue de les mettre en concordance avec les résolutions à prendre sur les points 1, 2 et 3.
5. Pouvoirs au Conseil d'Administration en vue d'arrêter toutes autres modalités qui ne seraient pas réglées par l'Assemblée, de prendre des mesures de nature à faciliter l'émission et le remplacement des parts sociales nouvelles et les modifications correspondantes de la structure du capital social.
6. Divers.

Les actionnaires sont priés de se conformer aux articles 26 et 27 des statuts pour pouvoir assister à l'assemblée.

Par ailleurs, les porteurs d'actions privilégiées sans droit de vote sont avisés qu'ils disposeront d'un droit de vote au cours de l'assemblée, eu égard aux points 2 et 4 de l'ordre du jour.

I (04711/755/23)

Le Conseil d'Administration.

UNICORP, UNIVERSAL LUXEMBURG CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 23.131.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 20 octobre 2003 à 10.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2003 et affectation des résultats,
- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04232/755/20)

Le Conseil d'Administration.

MMW SECURITIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 25.952.

Notice is hereby given to the shareholders that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the shareholders of MMW SECURITIES FUND, SICAV (the «Company») will be held at the registered office of the Company on *October 17, 2003* at 2.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation and approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor;
2. Approval of the statement of net assets and of the statement of operations for the fiscal year ended June 30, 2003; decisions as to the allocation of the results for the fiscal year ended June 30, 2003;
3. Discharge of the Directors and of the Statutory Auditor in relation to their activities during the fiscal year ended June 30, 2003;
4. Appointment of the Statutory Auditor;
5. Appointment of the Directors;
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda and decisions at the Annual General Meeting will be taken on a simple majority of the votes cast on the shares present or represented at the meeting.

In order to validly vote on the agenda, the bearer shareholders have to deposit their shares in blocked securities accounts with M.M. WARBURG & CO LUXEMBOURG S.A., until October 13, 2003 at the latest. Evidence must be produced at the meeting by each shareholder with regard to his holding of shares and with regard to the deposit.

II (04481/755/25)

The Board of Directors.

LUBELIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.799.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *17 octobre 2003* à 14.30 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
7. Nominations statutaires.
8. Divers.

II (04519/000/21)

Le Conseil d'Administration.

TRAVELING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.335.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui aura lieu le 17 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000, 2001 et 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (04553/795/16)

Le Conseil d'Administration.

LOOFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.798.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 17 octobre 2003 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
7. Nominations statutaires.
8. Divers.

II (04520/000/21)

Le Conseil d'Administration.

AGROINDUSTRIEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.747.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 17 octobre 2003 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (04568/795/14)

Le Conseil d'Administration.

TUMEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 60.652.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
7. Divers.

II (04594A/696/18)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL FINANCE SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.362.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 17 octobre 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

II (04567/795/15)

Le Conseil d'Administration.

ACCIONAIRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 68.434.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 16 octobre 2003 à 11.00 heures au siège social, Aérologf Center, 1A Heienhaff, L-1736 Senningerberg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2001,
3. Affectation du résultat,
4. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
5. Divers.

II (04569/032/16)

Le Conseil d'Administration.

FARCOM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 82.513.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00955, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Signature.

(057310.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2003.
